

LES PERSONNELS D'INSPECTION

I. Avancement à la hors-classe des IA-IPR et des IEN et à l'échelon spécial de la hors-classe des IEN 2023

A. Avancement à la hors-classe des IA-IPR 2023 :

	2021		2022		2023	
	Promouvables	Promus	Promouvables	Promus	Promouvables	Promus
Femmes	133	35	137	42	152	45
% de femmes	45,5%	40%	48%	48%	48%	48%
Hommes	160	52	150	45	163	49
% d'hommes	54,5%	60%	52%	52%	52%	52%
Total	293	87	287	87	315	94

Le taux de promotion 2023 (30%) est identique à celui de 2022 et 2021.

Le nombre de promouvables 2023 est en augmentation par rapport à 2022 (+10%), ce qui entraîne une augmentation du nombre de promus (94 en 2023 contre 87 en 2022).

La part des femmes promues en 2023 (48%) est identique à leur part dans les promouvables (48%).

En 2023, l'âge moyen des promouvables est de 52 ans (53 ans en 2022) et l'âge moyen des promus est de 54 ans (54 ans également en 2022). L'âge moyen dans le corps est de 53,1 ans (53,3 ans en 2022).

B. Avancement à la hors-classe des IEN 2023 :

	2021		2022		2023	
	Promouvables	Promus	Promouvables	Promus	Promouvables	Promus
Femmes	233	70	247	74	245	73
% de femmes	53%	53%	56%	56%	56%	56%
Hommes	207	62	193	58	190	57
% d'hommes	47%	47%	44%	44%	44%	44%
Total	440	132	440	132	435	130

Le taux de promotion 2023 (30 %) est identique à celui de 2022 et 2021.

Le nombre de promouvables 2023 est en très légère diminution par rapport à 2022 (-5), tout comme, mécaniquement, le nombre de promus (- 2).

La part des femmes dans les promus (56%) est identique à leur part dans les promouvables (56%).

En 2023, l'âge moyen des promouvables est de 54 ans (52 ans en 2022) et l'âge moyen des promus est de 55 ans (52 ans en 2022). L'âge moyen dans le corps est de 53,5 ans (53,6 ans en 2022).

C. Avancement à l'échelon spécial de la hors-classe des IEN 2023 :

	2021						2022					
	Promouvables			Promus			Promouvables			Promus		
	Vivier 1	Vivier 2	Total	Vivier 1	Vivier 2	Total	Vivier 1	Vivier 2	Total	Vivier 1	Vivier 2	Total
Femmes	81	48	129	22	3	25	83	52	135	13	14	27
% de femmes	44%	44%	44%	44%	38%	43%	46%	47%	47%	48%	45%	47%
Hommes	102	60	162	28	5	33	96	58	154	14	17	31
% d'hommes	56%	56%	56%	56%	62%	57%	54%	53%	53%	52%	55%	53%
Total	183	108	291	50	8	58	179	110	289*	27	31	58

	2023					
	Promouvables			Promus		
	Vivier 1	Vivier 2	Total	Vivier 1	Vivier 2	Total
Femmes	19	30	49*	8	3	11
% de femmes	30%	55%	42%	42%	57%	48%
Hommes	44	25	69**	11	1	12
% d'hommes	70%	45%	58%	58%	43%	52%
Total	63	55	118	19	4	23

*2 femmes sont promouvables au titre des 2 viviers

**6 hommes sont promouvables au titre des 2 viviers

Deux viviers d'agents promouvables sont prévus par le décret statutaire :

- le premier vivier concerne les IEN qui justifient d'une ancienneté d'au moins quatre années dans le 6^{ème} échelon de la hors classe,
- le second vivier valorise quant à lui la prise de responsabilités particulières à travers l'occupation d'un ou plusieurs emplois fonctionnels durant les quatre dernières années (emplois dotés d'un indice terminal au moins égal à la HEB bis)

Le taux de promotions 2023 (20 %) est identique à celui de l'année précédente.

Le nombre de promouvables 2023 est en forte baisse par rapport à 2022. Cela s'explique par la réforme de la grille indiciaire des IEN qui a linéarisé l'ancien échelon spécial (la HE B est désormais accessible à l'ancienneté) et créé un nouvel échelon spécial culminant à la HE B bis. Le nombre de promotions accordées baisse significativement en conséquence.

La part des femmes dans les promus (48%) est légèrement supérieure à leur part dans les promouvables (42%).

En 2023, l'âge moyen des promouvables est de 60 ans (58 ans en 2022) et l'âge moyen des promus est de 62 ans (57 ans en 2022). L'âge moyen dans le corps est de 53,5 ans (53,6 ans en 2022).